

24ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE BASTIA DISTINGUÉS LAURÉATS EN CORSE

Bastia, le 18 septembre 2025 - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, grâce au soutien du Ministère délégué chargé de la Ville et de la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

Cette 24ème édition, lancée en avril 2025 par Juliette Méadel, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ville et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le **Plan Quartiers 2030**, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés des entrepreneurs issus des quartiers : L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, France Télévisions, Radio France, France Travail et le Club XXIe siècle.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Abdelkrim BELHAMAR dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Yoann PARTOUCHE dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Abdelkrim BELHAMAR

Entreprise en nom propre : K'HAIR COIFFURE

Ville / Quartier : Bastia

Accompagné et/ou financé par : BGE

- **Parcours :** Abdelkrim a grandi dans un quartier populaire de Bastia. Passionné par la coiffure dès son plus jeune âge, il obtient un CAP coiffure avec mention complémentaire (formation d'un an) et accumule 7 ans d'expérience dans des salons renommés. Tout au long de ce parcours, il développe un savoir-faire complet, allant de la technique capillaire (coupe, coloration, balayage, lissage, soins profonds) à la gestion d'un salon (accueil, logistique, prise de rendez-vous, gestion des stocks). En situation de handicap, il choisit de se lancer à son compte afin de pouvoir exercer son métier avec autonomie, sérénité et passion, et de maintenir un équilibre personnel et professionnel.
- **L'idée et l'entreprise :** K'Hair Coiffure, le salon d'Abdelkrim, propose une large gamme de prestations capillaires pour une clientèle locale. Abdelkrim mise sur la qualité des services, les tendances actuelles et une relation de confiance avec ses clients. Sa stratégie repose sur la proximité, la communication sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook), et un positionnement à la fois professionnel et bienveillant.
- **L'impact et l'engagement :** L'activité d'Abdelkrim dépasse la seule prestation de service : il souhaite faire de son salon un lieu de bien-être, de lien social et de transmission. En s'installant dans son quartier d'origine, il valorise l'artisanat local et montre que l'on peut entreprendre même en partant de peu. À moyen terme, il ambitionne d'agrandir son salon et de former un ou une collaboratrice, poursuivant ainsi sa volonté de partage et d'inclusion.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat : Yoann PARTOUCHE

Entreprise : Japan World

Ville / Quartier : Bastia

Accompagné par : BGE, France Active, Initiative France

- **Parcours :** Après un BEP et un Bac Pro cuisine, Yoann Partouche se réoriente progressivement vers sa véritable passion : l'univers du manga et de la culture japonaise. Il travaille d'abord dans plusieurs librairies à Bastia, où il découvre son goût pour la relation client et le commerce de produits culturels. Cette expérience nourrit son ambition de créer un lieu entièrement dédié à cet univers qu'il aime. C'est ainsi qu'il fonde Japan World avec la volonté de mêler passion, innovation et impact local.
- **L'idée et l'entreprise :** Japan World est le premier magasin en Corse spécialisé dans la pop culture japonaise. Situé dans un quartier prioritaire de Bastia, il offre mangas, figurines, goodies, DVD, katanas décoratifs, produits alimentaires, ... Il souhaite faire de son magasin un lieu de vie et de découverte culturelle, avec des animations, ateliers, concours et événements thématiques. Yoann développe aussi une forte présence digitale (réseaux sociaux, loteries en ligne, communauté de fans) et envisage l'intégration d'espaces immersifs dans son magasin (gaming, projections, cosplay, etc.).
- **L'impact et l'engagement :** L'entreprise contribue activement à la dynamisation du quartier. Depuis son ouverture, 15 stagiaires issus de parcours et d'âges différents ont été accueillis, encadrés et formés aux métiers du commerce. Yoann souhaite aller plus loin en créant des emplois durables et en renforçant l'insertion professionnelle locale. À travers les événements qu'il organise, il œuvre aussi au renforcement du lien social, tout en valorisant la culture japonaise et en se créant un réseau. Son projet incarne une reconversion réussie, inspirante pour les jeunes du quartier, et montre qu'on peut construire un avenir professionnel autour de ses passions.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

Ministère délégué chargé de la ville

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du Ministère délégué auprès du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ville

Sous la tutelle du Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le Ministère délégué chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés



À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires